



COMITÉ D'INTÉRÊT DE QUARTIER MAZARIN

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 - CRÉÉE LE 31 OCTOBRE 1977

Siège Social 30 rue du 4 Septembre 13100 Aix-en-Provence

[http:// www.ciqmazarin.info](http://www.ciqmazarin.info)

contact@ciqmazarin.info

07 65 25 43 78

LE MOT DU PRÉSIDENT

(juin 2023)

Chers adhérents et amis du quartier Mazarin,

Comme chaque année nous vous réunissons en ce mois de juin à la faveur de notre Assemblée Générale toujours propice à présenter le bilan de l'année écoulée, mais aussi à tracer nos priorités pour l'année en cours.

Votre conseil d'administration s'est concentré tout au long des derniers mois sur la préservation du caractère résidentiel du quartier MAZARIN auquel tous nos prédécesseurs se sont attachés depuis des décennies.

Un quartier résidentiel c'est d'abord un lieu où il fait bon vivre. Un lieu où la paix des résidents en particulier la nuit est préservée. Un lieu où la salubrité et la sécurité sont garanties à ses habitants et leur permettent de déambuler avec plaisir et en toute insouciance de jour comme de nuit.

Un lieu enfin où la circulation des véhicules est apaisée.

Nos actions ont porté sur la préservation du patrimoine architectural du quartier, sur le nettoyage régulier de nos rues, sur la paix et la sécurité des résidents trop souvent compromises par les nuisances des établissements nocturnes et enfin sur la réduction de la circulation source de bruit et de dangers.

- **Sur la préservation du patrimoine architectural et historique,** je me réjouis, grâce à la bonne volonté de tous, que la place des 4 Dauphins, libérée désormais de tous véhicules en stationnement, ait enfin retrouvé depuis plusieurs mois son caractère emblématique.

- **Sur la Propreté de nos rues.**

Grâce à la mise en œuvre de machines autolaveuses nos rues sont désormais lavées plus régulièrement tout en utilisant moins d'eau.

Je voudrais en profiter pour saluer le travail de Mr Selam HADAOUI et de ses équipes avec qui nous sommes en relation au quotidien. N'hésitez pas à nous signaler les points problématiques qui nécessiteraient ponctuellement ou plus régulièrement une intervention des équipes de nettoyage de la Ville ou de la Métropole.

- Sur la Sécurité et les nuisances nocturnes.

Là aussi je voudrais saluer le travail réalisé par les équipes de Mr Sylvain DIJON qui a mis en place en centre-ville un équipage d'intervention toutes les nuits. Je voudrais également le remercier pour avoir institué une présence régulière de policiers municipaux aux entrées et sorties de l'école SALLIER et de l'école du Roy René pour assurer la sécurité de nos enfants.

- Sur la circulation dans le quartier** je remercie les services de la ville d'avoir permis, lors du dernier IRON MAN, aux résidents motorisés de quitter le quartier tout au long de la manifestation. Malgré cette avancée notre Conseil d'Administration continue à demander un retour au parcours initial qui passait par l'avenue Victor Hugo sans entrer dans le quartier.

- Sur la suppression du stationnement rue Cardinale et rue du 4 Septembre.

Malheureusement nous n'avons pas avancé sur ce dossier malgré plusieurs demandes réitérées auprès des services de la ville.

Je rappelle l'enjeu de cette demande qui a été votée à la quasi-unanimité de nos adhérents en Assemblée Générale il y a 2 ans. La suppression de ces 70 places de parkings en surface aurait pour avantages :

- Réduire considérablement la circulation en décourageant les centaines d'automobilistes qui tournent inlassablement chaque jour dans le quartier pour trouver une hypothétique place de stationnement. Cette réduction importante de la circulation réduirait les nuisances sonores et la pollution.
- La suppression des dernières places de parking du quartier améliorerait la sécurité des piétons en libérant de l'espace qui leur éviterait d'être contraints à quitter le trottoir pour emprunter le milieu de la chaussée.
- La suppression du stationnement en surface éloignerait les noctambules et clients de boîte de nuit qui claquent leurs portières et qui vocifèrent sous nos fenêtres en rejoignant leurs véhicules.

- La suppression des voitures en stationnement permettrait au service de nettoyage de laver ces 2 rues de mur à mur avec les autolaveuses en particulier pour rétablir la propreté des trottoirs trop souvent souillés.
- Cette suppression du stationnement permettrait le croisement en toute sécurité des cyclistes qui remontent ces 2 rues en sens inverse comme l'y autorise la réglementation. Aujourd'hui ces cyclistes se retrouvent systématiquement face à des voitures circulant dans le bon sens sans autre alternative que de monter sur le trottoir. Cette suppression totale du stationnement auto et moto dans notre quartier pourrait commencer à titre de test par la rue du 4 Septembre qui constitue aujourd'hui l'axe majeur d'accès au centre-ville par les touristes dont les cars stationnent Boulevard du Roy René.

Comme vous l'aurez compris, malgré des avancées réelles sur l'amélioration de la qualité de vie de notre quartier, nous avons encore un grand nombre de défis à relever que nous inscrirons dans nos priorités des prochains mois et que nous ne manquerons pas de vous communiquer.

Bon été à tous
Amicalement
Roger VILLENEUVE